



Advicenne présentera huit posters concernant les résultats positifs d'ADV7103 dans la prise en charge de maladies néphrologiques rares lors de conférences internationales majeures

Nîmes, France, le 20 septembre 2019 (17h45 CEST) – Advicenne (Euronext : ADVIC - FR0013296746), une société pharmaceutique spécialisée dans le développement et la commercialisation de traitements innovants pour maladies orphelines, annonce aujourd'hui l'acceptation de huit posters portant sur son produit phare pour présentation lors des conférences internationales de référence dans le domaine de la néphrologie au cours du 4^{ème} trimestre 2019.

Dr Luc-André Granier, PDG d'Advicenne, commente : « *Nous sommes satisfaits que nos huit posters relatifs à ADV7103 aient été acceptés pour présentation à des conférences médicales clés au cours des prochains mois. Ces acceptations attestent de la qualité du travail de nos équipes cliniques et, surtout, illustrent la reconnaissance par la communauté scientifique internationale de cette solution visant à traiter des maladies néphrologiques hautement pénalisantes, et sans alternative thérapeutique efficace à date, telles que l'acidose tubulaire rénale distale et la cystinurie.* »

Advicenne présentera ses posters scientifiques lors des conférences suivantes :

Spanish Society of Nephrology (SEN) Annual Congress

(5-8 octobre 2019 - La Corogne, Espagne)

Deux posters :

- Efficacité et sécurité d'emploi d'un nouveau médicament à libération prolongée après 6 mois de traitement chez les patients atteints d'ATRD (*Efficacy and safety of a new prolonged release new drug after 6 months treatment on dRTA patients*)
- Acceptabilité et sécurité d'emploi d'un nouveau médicament à libération prolongée dans le cadre d'un essai clinique de phase II/III dans l'ATRD (*Acceptability and safety of a new prolonged release new drug in dRTA. Clinical trial phase II/III*)

Advicenne participera également à un symposium scientifique le dimanche 6 octobre sur les conséquences à long terme de l'ATRD et la gestion des traitements.

IPNA 2019 : 18^e congrès de l'Association internationale de néphrologie pédiatrique

(17-21 octobre 2019 - Venise, Italie)

Deux posters :

- Amélioration de la gestion des paramètres sanguins dans l'ATRD avec ADV7103 par rapport aux traitements actuels (*Improved management of blood parameters in distal renal tubular acidosis with ADV7103 versus current treatments*)

- Amélioration de la gestion des paramètres urinaires dans l'ATRD avec ADV7103 par rapport aux traitements actuels (*Improved management of urine parameters in distal renal tubular acidosis with ADV7103 versus current treatments*)

ISPOR Europe 2019 : The International Society for Pharmacoeconomics and Outcomes Research

(2-6 novembre 2019 - Copenhague, Danemark)

Un poster :

- L'impact économique et la variabilité de la prise en charge de l'ATRD dans le système de santé au Royaume-Uni (*The economic impact and variability of managing distal renal tubular acidosis in the UK health care setting*)

ASN 2019 : le congrès de Société américaine de néphrologie

(5-10 novembre 2019 – Washington D.C., Etats-Unis)

Trois posters :

- Choix de traitements médicamenteux pour l'ATRD acquise par des néphrologues et rhumatologues américains (*Drug therapy choices for acquired distal renal tubular acidosis by US nephrologists and rheumatologists*)
- Évaluation de l'efficacité et de l'innocuité d'ADV7103 dans la cystinurie (*Evaluation of ADV7103 Efficacy and Safety in Cystinuria*)
- ARENA-2 : Alcalinisation deux fois par jour pour l'ATRD (*Twice Daily Alkalization for Primary Distal Renal Tubular Acidosis (dRTA)*)

À propos d'Advicenne

Advicenne (Euronext : ADVIC) est une société pharmaceutique spécialisée dans le développement et la commercialisation de traitements innovants pour maladies orphelines. Notre programme phare fait actuellement l'objet d'essais cliniques avancés dans deux maladies du rein.

En 2017, ADV7103 a obtenu la désignation de médicament orphelin par la Commission européenne dans le traitement de l'acidose tubulaire rénale distale (ATRD), une maladie rénale rare qui survient lorsque les reins sont incapables d'éliminer efficacement l'accumulation des acides circulants dans le sang. Actuellement en essais cliniques de phase III pour cette indication en Europe, aux Etats-Unis et au Canada, ADV7103 rentre dans le cadre d'une procédure centralisée européenne pour sa demande de mise sur le marché.

En parallèle de la préparation du lancement commercial européen d'ADV7103 dans l'ATRD, Advicenne mène des essais dans le traitement de la cystinurie, une maladie génétique caractérisée par une accumulation de cystine dans les reins et la vessie. Les essais cliniques européens de phase II/III d'ADV7103 dans cette deuxième indication ont récemment été étendus à la Belgique.

Chez Advicenne, nous nous engageons à innover aussi dans les domaines de la formulation et de la galénique. Nos travaux de recherches visent en particulier à développer des candidats médicaments sans goût et faciles à administrer, sous forme de granules ou de comprimés de petite taille permettant un dosage adapté et personnalisé – parce que des traitements innovants pour les maladies rares devraient être accessibles aux patients de tous âges.

Basée à Nîmes, Advicenne est cotée sur Euronext Paris depuis 2017 et sur Euronext Bruxelles depuis 2019 en cotation croisée.

www.advicenne.com

Contacts :

Advicenne

Luc-André Granier, Paul Michalet,
Julie Rachline,
Email : investors@advicenne.com
+33 (0)4 66 05 54 20

Relations Presse

Alize RP
Caroline Carmagnol
Email : advicenne@alizerp.com
+33 (0)6 64 18 99 59

Communication financière

NewCap
Emmanuel Huynh & Alexia Faure
Email : advicenne@newcap.eu
+33 (0)1 44 71 94 94

Déclarations prospectives - Advicenne

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures.

Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction d'Advicenne estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait qu'elles sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle d'Advicenne qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la mise sur le marché et à la commercialisation des médicaments développés par Advicenne ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Advicenne auprès de l'Autorité des marchés financiers y compris ceux énumérés dans le chapitre 4 « Facteurs de risque » du document de référence d'Advicenne enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers le 3 décembre 2018 sous le numéro R.18-073 et dans la section 8 de son rapport financier annuel publié le 30 avril 2019. Advicenne ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Les informations sur l'utilisation de candidats médicaments éventuellement présentées dans ce communiqué de presse se basent sur les résultats issus de nos études à l'heure de sa publication ; étant précisé qu'un candidat médicament est un produit n'ayant pas encore fait l'objet d'une autorisation de mise sur le marché délivrée par une Agence de Santé.